

Ville d'Avrillé – 49240
Conseil municipal du 9 novembre 2017

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°4

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le conseil municipal de la Commune d'Avrillé :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2016 approuvant le budget primitif

Sur la proposition de M. le maire

Vu l'avis de la commission des finances en date du 6 novembre 2017

Après en avoir délibéré.

DÉCIDE

Article 1er

Approuve la proposition de M. le maire d'effectuer des modifications de crédits.

Article 2

Autorise les modifications de crédits exposées en annexe jointe.

Adopté, 1 abstention

Extrait certifié conforme,
Avrillé, le 9 novembre 2017
Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Adjointe au maire

Chargée des Finances, de l'Économie et aux Solidarités



Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20171109-2017-92-DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 9 Novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Madame Annie DARSONVAL, Éric BRETAULT, Philippe HOULGARD, Augustin VANBREMEERSCH, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Emmanuelle CROCHEMORE, Alain DELETRE, Jules TRIBONDEAU, Alix CRÉZÉ, Patrick GRISILLON, Claude CAILLARD, Cécile HÉRISSON, Jean-François DUPIC, Pierrette MANNO, Karen GALLOP HUMEAU, Ludovic BOULEAU, Dian RUTTEN, Johann DANTANT, Roger Gautier, Chantal LE RAY DEMAURE, Jean-Paul XHAARD. **Conseillers Municipaux.**

Secrétaire de Séance : Philippe HOULGARD

Pouvoirs

Caroline HOUSSIN-SALVETAT avait donné pouvoir à Marc LAFFINEUR
Bénédicte ANTIER avait donné pouvoir à Alain DELETRE
Laurent PRÉTROT avait donné pouvoir à Annie DARSONVAL
Philippe BOLO avait donné pouvoir à Jules TRIBONDEAU
Michel GENDRE avait donné pouvoir à Claude CAILLARD
Danielle MORAIN avait donné pouvoir à Ludovic BOULEAU
Annick PICAULT avait donné pouvoir à Pierrette MANNO
Réjane MARIE avait donné pouvoir à Augustin VANBREMEERSCH

Absentes : Catherine JAMIL, Blandine ADAMCZUK-ALLARD, Martine LEMAIRE.

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20171109-2017-92-DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017

BUDGET PRINCIPAL : VILLE**FONCTIONNEMENT**

ch		lmp		Dépenses		Recettes		ch		lmp	
Total opérations de transfert				0,00 €		Total opérations de transfert				0,00 €	
Total opérations d'ordre				0,00 €		Total opérations d'ordre				0,00 €	
011	63512	Taxes foncieres		52 000,00 €							
66	66111	Intérêts sur emprunts		10 000,00 €							
65	657363	Subvention budget annexe réserves foncières		542 565,00 €							
		Besoins des services		604 565,00 €		Besoins des services		0,00 €			
		Régularisation CU		0,00 €		Régularisation CU		0,00 €			
		TOTAL		604 565,00 €		TOTAL		0,00 €			
023		Virement à la section d'investissement		-604 565,00 €							
Total dépenses de fonctionnement				0,00 €		Total recettes de fonctionnement				0,00 €	
				0,00 €							

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20171109-2017-92-DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017

BUDGET PRINCIPAL : VILLE**INVESTISSEMENT**

<u>Dépenses</u>				<u>Recettes</u>			
opé°	imp					ch	imp
437	2313	Travaux école Jean PIAGET	-2 800,00 €				
442	2312	Aménagement aires de jeux	2 800,00 €				
439	2313	Travaux ventura	-5 300,00 €				
432	2313	Travaux studio B	2 800,00 €				
442	2188	Mobilier urbain	2 500,00 €				
442	2158	Signalétique bâtiment	-5 000,00 €				
432	2188	Matériel studio B	5 000,00 €				
Total opérations de transfert			0,00 €	Total opérations de transfert			0,00 €
Total opérations d'ordre			0,00 €	Total opérations d'ordre			0,00 €
16	1641	Remboursement capital emprunts	20 000,00 €				
433		AP/CP ADAP Accessibilité	-697 610,00 €	Subvention Ad'Ap	-340 000,00 €	433	1321
		AP/CP ADAP affectation 2017	200 000,00 €				
429		AP/CP Salle de sport	-4 185 154,00 €	Subvention Ecole st Exupéry	-224 000,00 €	430	1321
		AP/CP Salle de sport affectation 2017	380 000,00 €				
430		AP/CP St Exupéry	-1 232 500,00 €				
		AP/CP St Exupéry affectation 2017	150 000,00 €	Emprunt	-3 180 995,00 €	16	1641
443	20422	ZAC Centre Ville 2018	1 000 000,00 €				
441	2158	Désherbeur thermique	25 704,00 €	Subvention Agence de l'eau pr Désherbeur thermique	10 000,00 €	13	1311
		Besoins des services	-4 339 560,00 €	Besoins des services	-3 734 995,00 €		
		Compte de tiers ALM		Compte de tiers ALM			
458111	4581	Fonctionnement (report n-1 non consommé)	13 733,61 €	Fonctionnement	13 733,61 €	458211	4582
458112	4581	Investissement	48 800,00 €	Investissement	48 800,00 €	458212	4582
		Régularisation CU	62 533,61 €	Régularisation CU	62 533,61 €		
		TOTAL	-4 277 026,39 €	TOTAL	-3 672 461,39 €		
				Virement de la section de fonctionnement	-604 565,00 €	021	
Total dépenses d'investissement			-4 277 026,39 €	Total recettes d'investissement			-4 277 026,39 €

Accusé de réception en préfecture

Préfecture de la Mayenne - 72000 Laval

Date de télétransmission : 13/11/2017

Date de réception préfecture : 13/11/2017

0,00 €

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Pour mémoire montant cumulé voté 2017	Nouvelle proposition	Montant total de la subvention 2017
INVESTISSEMENT							
FONCTIONNEMENT							
6574	Subvention à caractère sportif	Participation aux frais de fonctionnement	ASA Football	Association	14 750,00 €	591,80 €	15 341,80 €
			ASA Gymnastique	Association	8 054,00 €	831,90 €	8 985,90 €
			ASA Tennis	Association	6 862,00 €	637,20 €	7 599,20 €
			ASA Gym forme adultes	Association	1 609,00 €	741,00 €	2 350,00 €
			ASA Natation	Association	15 633,00 €	1 048,16 €	16 681,16 €

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20171109-2017-92-DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017